



COURS PRÉALABLES INCLUS DANS LE CERTIFICAT DE PRÉPARATION CPA

Pour être admis au Programme de formation professionnelle (PFP) des CPA, les futurs CPA doivent détenir un diplôme universitaire de 1er cycle et avoir étudié des matières spécifiques. Au Québec, il s'agit du baccalauréat reconnu par le gouvernement selon l'article 184 du Code des professions.

Des normes de reconnaissance nationale ont été élaborées par CPA Canada pour la reconnaissance des cours ou des ensembles de cours universitaires qui permettent l'acquisition des compétences exigées par la Grille de compétences des CPA et qui couvrent les matières spécifiques. L'Ordre des CPA a travaillé conjointement avec l'Université TÉLUQ afin d'établir la liste des cours d'appoints et des cours inclus dans le Certificat de préparation, programme accessible pour les personnes qui ont déjà obtenu un diplôme de 1er cycle universitaire autre qu'en sciences comptables ou l'équivalent avec une moyenne cumulative d'au moins 2,5/4,3, ou pour les personnes qui ont obtenu un diplôme de 1er cycle universitaire en sciences comptables à l'extérieur du Canada ou l'équivalent avec une moyenne cumulative d'au moins 2,5/4,3.



 [facebook.com/devenirCPA](https://www.facebook.com/devenirCPA)
www.cpaquebec.ca



COURS PRÉALABLES INCLUS DANS LE PROGRAMME

L'étudiant qui souhaite s'inscrire au Certificat de préparation CPA (4445) à l'Université TÉLUQ doit s'assurer d'avoir déjà réussi un baccalauréat autre qu'en sciences comptables ou l'équivalent ou avoir réussi un baccalauréat en sciences comptables à l'extérieur du Canada. D'autres conditions d'admission sont également requises par l'Université TÉLUQ et l'Ordre des CPA du Québec.

Sigle	Nom du cours
Cours préalables *	
SCO 1205	Initiation à la comptabilité financière
ECO 1300	Analyse microéconomique (ou ECO 2400 Analyse macroéconomique)
MQT 2001	Statistiques appliquées à la gestion
ADM 2006	Les systèmes d'information de gestion
DRT 1060	Droit des affaires
SCO 3214	Gouvernance d'entreprise : aspects comptables et financiers

COURS DU PROGRAMME

Audit et certification

SCO 6914	Module 1 en certification
SCO 6924	Module 2 en certification

Comptabilité de gestion

SCO 6911	Module 1 en comptabilité de management
SCO 6921	Module 2 en comptabilité de management

Fiscalité

SCO 6918	Module 1 en fiscalité
SCO 6928	Module 2 en fiscalité

Information financière

SCO 6910	Module 1 en information financière
SCO 6920	Module 2 en information financière
SCO 6930	Module 3 en information financière

Finance d'entreprise

SCO 6913	Module en comptabilité et décisions financières
----------	---

* Les cours préalables à réussir seront déterminés lors de l'analyse de votre demande d'admission en fonction des cours que vous avez déjà réussis. Notez que les cours préalables ou leurs équivalents doivent avoir été réussis avec un résultat minimal de C.

COORDONNATRICE RESPONSABLE

Sonia Trudel
Tél. : 1 844 842-8942
sonia.trudel@teluq.ca
Site Web : teluq.ca

MISE EN GARDE

Les règles générales d'admission au PFP exigent l'atteinte d'une moyenne cumulative d'au minimum 2,8/4,3 ou l'équivalent sur l'ensemble du Certificat de préparation CPA de la TÉLUQ. Pour l'admission au PFP dans un programme d'études universitaires de 2e cycle, les universités offrant le programme peuvent exiger une moyenne supérieure. Pour les cours d'appoints qui peuvent être exigés avant de compléter le Certificat de préparation, une note minimale de C est requise.